

**FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP)
SNTRS CGT
Sud Recherche EPST
Sup'Recherche UNSA
SNPTES
CFDT (SGEN CFDT, SGEN CFDT Recherche EPST)
UNEF.**

**Pour la résorption de l'emploi précaire
et un plan pluriannuel de créations d'emplois**

Le 24 Juin, rectifions le budget dans le bon sens

A Paris 14h30 : rassemblement à l'Assemblée Nationale place Edouard Herriot

Après la réunion plénière, le 11 juin 2014, du Comité National de la Recherche Scientifique, qui a dénoncé la catastrophe prévisible pour l'emploi dans les laboratoires et les services de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), les organisations syndicales de l'ESR ne peuvent admettre que le gouvernement ignore le signal que lui a adressé la communauté scientifique. En effet le gouvernement, à l'occasion des arbitrages de la loi de finance rectificative pour 2014, mise en discussion à l'Assemblée Nationale dès le 23 juin, s'apprête à proposer de nouvelles restrictions budgétaires qui se répercuteront sur les emplois des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La secrétaire d'Etat à la recherche et à l'enseignement supérieur annonce que les restrictions continueront pour les années à venir (- 1,6 Milliards d'euros sur 2015-2017) et elle déclare que « *les recrutements seront moins nombreux que précédemment* ».

Les organisations syndicales de l'ESR combattent la politique menée depuis des années, qui a généralisé l'emploi précaire et qui a affaibli, notamment à cause des réductions d'emplois, nos capacités de recherche et d'enseignement supérieur. Cette politique met en cause les conditions de travail des personnels. Elle compromet la réussite des étudiants, notamment en licence. Avec la baisse du nombre de postes mis au concours et le non remplacement des départs en retraite, elle induit un nombre de candidats par poste considérable et ferme ainsi l'accès à un emploi public dans l'ESR pour de très nombreux jeunes. Elle est contraire à l'intérêt du pays et à l'objectif affiché de réduction du chômage.

Pourtant les moyens existent pour résorber l'emploi précaire dans notre secteur et pour mettre en œuvre un plan pluriannuel ambitieux pour l'emploi. La réforme du Crédit Impôt Recherche (CIR) dont l'efficacité est contestée même par la Cour des comptes, une autre utilisation des fonds de l'ANR qui font exploser l'emploi précaire, et l'utilisation d'une partie des fonds du programme d'investissement d'avenir (PIA) permettraient de résoudre la crise de l'emploi scientifique. C'est une question de choix politiques qui est posée au gouvernement.

C'est pourquoi, les organisations syndicales de l'ESR appellent les personnels des organismes de recherche et des universités et les étudiants à peser sur le gouvernement et le parlement à l'occasion de l'examen du projet de loi de finance rectificative. Les syndicats appellent à intervenir auprès des parlementaires dans toute la France et à manifester le 24 juin 2014.

**A Paris 14h30 : rassemblement à l'Assemblée Nationale place Edouard Herriot
En régions, en direction des pouvoirs régionaux**

Signataires : FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP), SNTRS CGT, Sud Recherche EPST, Sup'Recherche UNSA, SNPTES, CFDT (SGEN CFDT, SGEN CFDT Recherche EPST), UNEF.